



GENÈSE DES FRONTIÈRES ET ENJEUX MIGRATOIRES EN MAURITANIE

Zekeria Ahmed-Salem

CARIM Notes d'analyse et de synthèse 2010/53

Module socio-politique



CARIM
Consortium euro-méditerranéen pour
la recherche appliquée sur les migrations internationales

Notes d'analyse et de synthèse – module socio-politique
CARIM-AS 2010/53

Zekeria Ahmed-Salem
Professeur, Université de Nouakchott

Genèse des frontières
et enjeux migratoires en Mauritanie

© 2010, Institut universitaire européen
Robert Schuman Centre for Advanced Studies

Ce texte ne peut être téléchargé et imprimé, en un seul exemplaire, que pour un usage strictement personnel et non collectif.

Toute autre reproduction, totale ou partielle, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable du Robert Schuman Centre for Advanced Studies.

Les demandes d'autorisation doivent être adressées à : carim@eui.eu

Dans les citations et références, ce texte doit être mentionné comme suit :

[Prénom et nom de(s) auteurs(s)], [*titre*], série : "CARIM AS", [n° de série],
Robert Schuman Centre for Advanced Studies, San Domenico di Fiesole (FI):
Institut universitaire européen, [année de publication].

Les opinions exprimées dans cette publication ne peuvent en aucun cas être considérées comme reflétant la position de l'Union européenne

Institut universitaire européen
Badia Fiesolana
I – 50014 San Domenico di Fiesole (FI)
Italie

<http://www.eui.eu/RSCAS/Publications/>
<http://www.carim.org/Publications/>
<http://cadmus.eui.eu/dspace/index.jsp>

CARIM

Le Consortium Euro-Méditerranéen pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales (CARIM) a été créé à l'Institut universitaire européen (IUE, Florence) en février 2004. Il est co-financé par la Commission européenne, DG AidCo, actuellement au titre du Programme thématique de coopération avec les pays tiers en matière de migrations et d'asile.

Dans ce cadre, le CARIM a pour objectif, dans une perspective académique, l'observation, l'analyse et la prévision des migrations dans les pays du sud et de l'est de la Méditerranée et d'Afrique subsaharienne (signifiée par « la région » dans le texte ci-dessous).

Le CARIM est composé d'une cellule de coordination établie au Robert Schuman Centre for Advanced Studies (RSCAS) de l'Institut Universitaire Européen et d'un réseau de correspondants scientifiques établis dans les 17 pays d'observation : Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Palestine, Sénégal, Soudan, Syrie, Tchad, Tunisie et Turquie.

Tous sont étudiés aussi bien comme pays d'origine, de transit que d'immigration. Des experts externes provenant des pays de l'Union européenne et des pays de la région contribuent également à ses activités.

Le CARIM conduit les activités suivantes:

- Base de données sur les migrations méditerranéennes et subsahariennes;
- Recherches et publications;
- Réunions d'experts et rencontres entre experts et décideurs politiques;
- Ecole d'été sur les migrations ;
- Information

Les activités du CARIM couvrent trois dimensions majeures des migrations internationales : économique et démographique, juridique et sociopolitique.

Les résultats des activités ci-dessus sont mis à la disposition du public par le site Web du projet: www.carim.org

Pour plus d'information

Consortium Euro-Méditerranéen pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales
Centre Robert Schuman
Institut universitaire européen (IUE)
Convento
Via delle Fontanelle 19
50014 San Domenico di Fiesole
Italie
Tél: +39 055 46 85 878
Fax: + 39 055 46 85 755
Email: carim@eui.eu

Robert Schuman Centre for Advanced Studies

<http://www.eui.eu/RSCAS/>

Résumé

Les enjeux frontaliers ont été déterminants dans la constitution de la nation mauritanienne comme Etat-frontière. Ils ont de ce fait affecté les systèmes de mobilité et la structuration des territoires à l'intérieur du pays comme dans sa relation à l'extérieur. Cette note a précisément pour objectif de mettre l'accent sur ces aspects sociopolitiques souvent négligés dans l'analyse du cadre de la question migratoire en Mauritanie. L'approche adoptée rend justice au poids conjugué de l'histoire longue et de la politique nationale sur les enjeux actuels. Ce faisant, elle permettrait éventuellement d'éclairer davantage les incidences des politiques publiques mises en place dans la perspective d'une gouvernance optimale de la gestion des mouvements migratoires.

Abstract

Border issues were key in transforming “the Mauritanian nation” into a border -state. Borders thereby affected mobility systems and territorial structuring within the country as well as Mauritania's relations with the outside world.

This note highlights these sociopolitical aspects that are often underexplored, while analyzing too the general framework regulating migration in Mauritania. This approach takes into account the weight of history and national politics and shows how both have affected the current migration reality.

This approach allows for a better understanding of the repercussions of public policies that have been implemented with a view to governing migratory movements well.

Introduction

La position de la Mauritanie dans les circuits de l'émigration a connu des mutations spectaculaires et parfois dramatiques au milieu des années 2000. C'est essentiellement à la faveur de la redécouverte de la « piste des Canaries » par les candidats africains au passage clandestin vers l'Europe que s'est renouvelé l'intérêt pour l'analyse des frontières maritimes septentrionales. Il est vrai que les objectifs immédiats des acteurs publics de part et d'autre de cette zone ont induit une demande d'information et de connaissance focalisée sur une question brûlante et les politiques publiques éventuelles susceptibles de la traiter. Dictée par des impératifs de gestion des flux, cette approche utilitariste ponctuelle gagne certainement à mieux saisir la place que tient l'espace mauritanien depuis toujours à la fois dans les tracés des déplacements ouest africains et les circuits nord-africains de la mobilité. On sait que la Mauritanie a une longue histoire en tant que nœud des mobilités saharo sahéliennes et, de ce fait, en tant qu'Etat-frontière¹ dont le passé, l'existence et le devenir sont liés de façon étroite à sa position stratégique. Autrement dit, si l'on veut les analyser au-delà de leurs implications conjoncturelles, les flux migratoires qu'on cherche précisément à appréhender ne peuvent être compris sans une sérieuse mise en perspective historique et géopolitique.

L'objectif de cette note est précisément de mettre en perspective ces enjeux avec une illustration particulière par la frontière septentrionale qui a semblé cristalliser des enjeux à l'interface de l'interne et de l'externe, de la mobilité et de la frontière, de l'économie et de la politique, de la migration et de la circulation notamment de la main d'œuvre. Son analyse approfondie montre que les relations politiques et sociales qui se sont développées dans ce pays depuis cinquante ans et encore plus depuis ces vingt dernières années sont riches d'enseignement pour cerner le mode de gouvernance politique qui s'est progressivement mis en place ici y compris dans la manière dont il affecte (in)-directement la gestion de questions sensibles telles que l'immigration et le rapport aux frontières, au déplacement et à l'étranger. Dans les pages qui suivent, nous aborderons l'histoire de la « clôture » nationale et de l'émergence des frontières actuelles du pays, sans d'ailleurs craindre de recourir à quelques données élémentaires puisées dans l'histoire.

Mais nous évoquerons surtout les principaux épisodes de la constitution des frontières actuelles de la Mauritanie en se focalisant d'abord sur leurs origines, et ensuite sur les tensions qui semblent avoir marqué de façon particulière les vingt cinq premières années de l'indépendance du pays. Par la suite, nous montrerons que la redécouverte des routes migratoires dans cette zone n'est pas un mouvement isolé mais bien plutôt une dynamique qui s'accompagne de débats internes sur l'autochtonie, la citoyenneté, le centralisme et le régionalisme. Dans ce cadre, il faudra rappeler que la région septentrionale de Nouadhibou a vécu des transformations notables en tant que lieu de destination des migrants sub-sahariens bien avant qu'elle ne devienne principalement un lieu de transit de l'immigration clandestine. On verra enfin que toutes ces transformations s'accompagnent aussi de la réouverture concomitante de l'espace mauritanien à d'autres flux de marchandises (prohibées ou illégales) ou d'idées (néo-fondamentalistes par exemples) dans un contexte de mutations profondes de l'usage même des frontières nationales et internationales sahélo-sahariennes.

Frontières sur la longue durée

Les principaux épisodes contemporains de la constitution des frontières mauritaniennes sont relativement connus. C'est à la colonisation française que la future République Islamique de Mauritanie doit à la fois sa dénomination et la délimitation de ses frontières. Mais si l'on remonte loin dans l'histoire, on se rend

¹ Cf. Ould Ahmed Salem Zekeria (ed.), Les trajectoires d'un Etat-frontière. Espaces, évolutions politiques et transformations sociales en Mauritanie, Dakar, Codesria ; 2004.

compte que c'est pour des mobiles commerciaux que, pour la première fois, les côtes atlantiques du territoire avaient été originellement abordées, au XV^{ème} siècle, par les négociants portugais. Etablis dans l'île d'Arguin, au large de l'actuelle Nouadhibou, ils prennent pied dans le commerce transsaharien². Le contrôle de la façade atlantique concernée sera l'objet d'une rivalité continuelle tout au long des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles entre puissances maritimes européennes. Les Français finiront par établir leur suprématie en abordant le territoire par leur conquête méridionale du Sénégal à partir de laquelle ils établissent dès le milieu de l'année 1759 un véritable comptoir d'échanges avec les tribus maures installées à la fois sur la rive gauche et droite du Fleuve Sénégal³. Ce commerce portait sur la traite de la gomme et donnait lieu au versement de prébendes obligatoires (qu'on appelait «coutumes») aux guerriers maures désormais organisés en semblant d'autorité "centralisée" (l'Emirat) pour le contrôle de laquelle d'interminables guerres de succession et de préséance allaient être livrées entre élites guerrières autochtones⁴. Cette évolution de l'organisation du pouvoir sous l'effet du capitalisme marchand⁵ n'est pas sans effet sur le tracé originel de la frontière de ce qui va devenir la Mauritanie : ainsi, c'est seulement lorsque Faïdherbe a réussi (entre 1857 et 1864) à déposséder l'émirat du Trarza de ses annexes sénégalaises que.... En même temps, c'est une première rectification des limites du *Trab-el-Bidhan* (la terre des Maures) qui s'effectuera.

La seconde « clôture » du futur espace frontalier mauritanien sera accomplie sous le coup des rivalités des puissances coloniales pour le contrôle de l'ensemble de l'espace maure. C'est ainsi que l'administrateur colonial Xavier Coppolani avait réussi dès 1889 à convaincre le Ministère français des colonies de créer une entité dénommée "Mauritanie occidentale" et qui regrouperait tous les *"Maures depuis la rive droite du Fleuve Sénégal, Kayes et Tombouctou au Sud algérien et aux confins marocains*. C'est alors seulement que la colonisation française pouvait prétendre entamer l'interminable (1902-1934, soit 30 ans !) "pacification" effective de cet espace territorial.

De son côté, l'Espagne arrivera, en vertu d'une convention signée en 1900, à dissuader la France de poursuivre sa "difficile" conquête jusqu'au Rio de Oro. En occupant la Mauritanie, les autorités de Paris aussi bien que celles de Saint-Louis et d'Alger n'avaient d'ailleurs pour principal objectif que de faire le lien entre le territoire mauritanien et algérien, donnant ainsi une unité stratégiquement importante à leurs possessions de part et d'autre du Sahara. Constituée en 1924 en "territoire civil", elle est administrée comme toute l'Afrique Occidentale Française (AOF) depuis Saint-Louis du Sénégal. Les limites du pays ainsi fixées à la lisière du Sahara occidental consacrent l'échec de l'ambitieux projet de Coppolani qui, après avoir amorcé la conquête du pays, se fera d'ailleurs assassiner en 1905 à Tidikja (Tagant, au centre du pays). Mais son idée trouvera un relais inattendu en la personne du futur dirigeant de la Mauritanie indépendante, Moktar Ould Daddah qui dès 1957, d'abord par stratégie, puis de façon plus résolue, lancera un appel demeuré célèbre à l'unification des "espaces maures" (y compris le Sahara occidental) sous le régime de l'entité mauritanienne indépendante dont l'émergence se profilait à l'horizon. C'est à la veille de la période d'autonomie locale créée par la Communauté Française que la revendication formelle des territoires occupés par l'Espagne se fera le plus nettement à travers un véritable appel du pied formulé par Ould Daddah dans un discours demeuré célèbre⁶. Bien qu'elle ait fini par peser d'un poids certain sur l'avenir du pays, cette revendication a également été une

² Ould Cheikh Abdel Wedoud, « La caravane et la caravelle. Les deux âges du commerce de l'Ouest Saharien », Revue de l'Ouest Saharien Histoire et sociétés maures. Cahier d'Etudes Pluridisciplinaires, N°2, L'Harmattan - Paris – 2000, pp. 29-70,

³ Sur les relations sud et nord du Sahara, lire Webb James L.A., Desert Frontier. Ecological and Economical Change among the Western Sahel, 1650-1850, Madison, University of Wisconsin Press, 1995.

⁴ Ould Saad Muhammed Al Mukhtar, "Emirats et espace émiral maure. Le cas du Trarza aux XVIII^e et XIX^e siècles", Revue des Etudes du Monde Musulman et de la Méditerranée, Année 1989, Volume 54 , n° 1, pp. 53-82

⁵ Cf. Hamès Constant, "L'évolution des émirats maures sous l'effet du capitalisme marchand européen", in Equipe Sociologie et Anthropologie des Sociétés pastorales (ed)., Production pastorale et société, Paris et Cambridge, MSH et Cambridge University Press, 1979, pp. 375-398.

⁶ Lire Ould Daddah Moktar, La Mauritanie contre vents et marées, Paris, Karthala, 2003.

surenchère à la légitimité de l'Etat mauritanien contesté par le Maroc. Mais le rêve d'une Grande "Mauritanie" n'a pas été sans effet sur l'avenir du pays.

Enjeux sahariens, rectification frontalière et luttes internes

C'est en allant au bout de la logique de la "Grande Mauritanie" que, bien plus tard (1975), sera livrée la guerre du Sahara qui permettra, avec l'appui du Maroc (qui avait pourtant contesté jusqu'en 1969 l'existence même de la Mauritanie), de contrôler le territoire du *Tiris-el-Gharbia* ou Rio de Oro. C'est d'ailleurs la pression persistante et presque hebdomadaire que faisaient peser les attaques du Polisario sur le train minéralier de la Société Nationale Industrielle et Minière (SNIM) paralysant ainsi l'épine dorsale de l'économie nationale d'alors, qui va contribuer (sur fond d'appauvrissement généralisé d'un Etat qui ne supportait plus l'énorme effort de guerre et aussi sur fond de sécheresse catastrophique) à l'avènement du coup d'Etat du 19 Juillet 1978 et, par la suite, au retrait de la Mauritanie du conflit saharien, en vertu des accords d'Alger signés en août 1979 avec le Polisario. Cette période, dont on ne retracera pas ici les détails, était d'autant plus délicate qu'elle devait ouvrir la voie à la renégociation d'un nouveau tracé frontalier dans la détermination duquel les forces en présence (Algérie, Maroc, Polisario) allaient toutes intervenir. Ainsi, en même temps que le Maroc s'installait dans le Tiris-el-Gharbia (Rio de Oro) à peine abandonné par les Mauritaniens, il fallait en outre que la Mauritanie, accusée par le Maroc de "capituler", se préservât contre le réveil des prétentions chérifiennes sur le pays. C'est dans ce cadre qu'il faut situer l'intervention française d'alors ("Opération Lamentin") destinée à protéger la frontière septentrionale mauritanienne à la fois d'ailleurs contre les forces marocaines qui y stationnaient depuis quelques années, et contre les tentations que pourraient nourrir les alliés algéro-sahraouis dans ce climat tendu et trouble de redéfinition des limites du territoire mauritanien. Pour autant, cette sortie chaotique du conflit du Sahara occidental demeurera inachevée plusieurs années après son amorce : ainsi, Rabat continuera à se plaindre du "retournement" mauritanien et à revendiquer un droit de poursuite contre les guérilleros sahraouis accusés d'utiliser le territoire mauritanien, avec la complicité de Nouakchott, pour attaquer l'adversaire marocain. On connaît tous les effets de cette situation de ni guerre ni paix et ses influences à la fois sur la structuration du rapport de forces entre les factions militaires au pouvoir à Nouakchott, mais aussi sur les rapports avec les parties en présence. On se rappelle surtout l'irritation marocaine qui poussait Hassan II non plus à vouloir remettre en cause les frontières mauritaniennes, mais à vouloir peser d'un poids décisif sur le gouvernement direct du pays notamment à travers un putsch manqué en mars 1981 et mené par des officiers mauritaniens appuyés par le Maroc. Pour sa part, le tracé frontalier paraissait être à ce moment relativement hors de danger au point que la Mauritanie avait très rapidement (1980) pu demander le retrait des troupes françaises de "l'opération Lamentin".

Au total, entre le coup d'Etat militaire du 10 juillet 1978 et le 12 décembre 1984, date de la "restructuration" qui allait porter le colonel Maâouya Ould Taya au pouvoir, s'est déroulée une formidable période d'instabilité politique : coups d'Etats, tentatives avortées de "remise du pouvoir aux civils", concurrence fractionnelle des nationalismes arabes, intense activisme politique ambigu au Maghreb avec alliances de revers et mésalliances, coup d'Etat avorté soutenu par le Maroc en mars 1981 à Nouakchott etc. Ces épisodes sont dus essentiellement à la difficile gestion d'un après-guerre du Sahara troublé par le jeu marocain pour se "protéger" de la sortie mauritanienne du conflit et les résistances de la Mauritanie à s'y faire ré-impliquer militairement. Celle-ci reconnaît finalement, et après nombre de péripéties, la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD) le 27 février 1984, pour, dit-on *mezza voce*, "*favoriser l'émergence d'un Etat-tampon entre la Mauritanie et le Maroc*". Car l'animosité entre les deux pays avait été portée à un tel point que seule l'Arabie saoudite réussit, en juin 1981⁷ à réunir les deux dirigeants de la Mauritanie et du Maroc, Hassan II et Ould Haidalla, à Taëf, pour signer formellement un accord de réconciliation d'ailleurs resté lettre morte. Car, à mesure

⁷ Soit trois mois après la débandade du commando pro-marocain de mars 1981 qui avait tenté sans succès de renverser le régime mauritanien d'alors.

que le temps avançait, l'option pro-algérienne et sahraouie de la Mauritanie s'affirmait au grand dam des partisans du royaume chérifien au sein du pouvoir militaire. Mais il faut se rappeler aussi que le positionnement de la Mauritanie tentait de suivre, dans le même temps, les fulgurants mouvements de balancier de l'axe Rabat-Alger, avec l'omniprésence dans le rôle de l'outsider de la Libye, par ailleurs soutien plus ou moins constant des irrédentistes du Polisario. Depuis 1985 cependant, la Mauritanie tient une position de neutralité scrupuleuse qui lui a permis de rester à l'écart des soubresauts politiques de ce dossier brûlant.

En somme, l'implication de la Mauritanie dans la guerre du Sahara et ses suites ont entièrement absorbé le pays et polarisé ses enjeux politiques au point que l'on a pu affirmer à juste titre qu' en s'engageant dans ce conflit en 1975, le pays amorçait un recentrage septentrional décisif fut-ce sur le mode conflictuel. Or, par "recentrage septentrional", on peut aussi entendre l'ancrage progressif de la Mauritanie dans l'ensemble maghrébin et plus largement arabe, au détriment de son appartenance partielle à l'Afrique noire. Mais on ne peut pas dire que le pays jouissait d'une totale tranquillité sur son front Sud. C'est d'ailleurs le lien étroit entre les frontières nord et sud, théoriquement différentes, qui va se manifester de façon évidente à la fin des années quatre-vingt.

En effet l'orientation conflictuelle au nord va troubler la "tranquillité" du pays sur ses confins méridionaux : c'est au milieu de la tempête décrite ci-dessus que le Sénégal, ne manquera pas d'avoir des conflits avec une Mauritanie qu'on croyait alors affaiblie : ainsi, et pour ne prendre que les événements les plus marquants de l'époque, on sait que le commando de mars 1981 en provenance du Maroc avait trouvé à Dakar l'appui logistique, politique, militaire et "territorial" qui lui permettait d'accomplir sa mission. Auparavant, le Sénégal avait "mis en garde" les autorités mauritaniennes contre un positionnement géopolitique qui mettrait en minorité la composante négro-africaine, brandissant même, au passage, la menace de soutien à l'autodétermination éventuelle des populations de la vallée du Fleuve Sénégal dans le cadre d'un territoire autonome. Et bien que cet épisode oublié paraisse avoir été éphémère, on notait quand même que c'était là la première fois depuis les décolonisations que les autorités de Dakar mettaient en cause de façon aussi ouverte les frontières de la Mauritanie. Le gouvernement sénégalais exprimera pour la seconde fois une position similaire dans la conjoncture, nettement différente, de la crise frontale qui opposera les deux pays en avril 1989. Par ailleurs, il convient de porter une attention particulière à l'idée, notoire depuis lors, selon laquelle c'est la crise climatique amorcée dans les années soixante dix, de pair avec la guerre du Sahara, qui aboutira à l'accroissement de la pression séculaire sur les espaces de la Mauritanie méridionale. Nous ne reviendrons pas sur les enjeux de la frontière méridionale du pays⁸. Pourtant, tout se passe en fait comme s'il y avait une règle non écrite selon laquelle, en Mauritanie, à chaque fois qu'on chasse "le nord" au sens géopolitique large, il revient au galop. Depuis le milieu des années 90, l'acuité des enjeux situés au nord de la Mauritanie actuelle ne saurait démentir cette hypothèse.

Le Nord de la Mauritanie : enjeux en perspectives

Le pays a toujours attiré une migration de travail, en particulier dans la zone de Nouadhibou, indépendamment des opportunités de migration vers l'Europe qu'offre cette région. Celle-ci a une insertion spécifique dans le tissu national mauritanien où l'ensemble du nord a un statut particulier dans l'histoire politique récente et l'identité du pays lui-même. Pour toutes ces raisons, cette région mérite une attention particulière dans le cadre de toute tentative d'appréhender la place de la Mauritanie dans la problématique migratoire. Il s'agit d'un site d'analyse d'autant plus intéressant que les transformations successives de l'insertion de cette zone dans l'espace national mauritanien a rarement été analysée.

⁸ Lire le rapport de recherche de Yessa Abderrahmane, Le retour des Mauritaniens réfugiés au Sénégal et au Mali vingt ans après la crise de 1989, Carim Rapports de Recherche n°11, 2009. Ce rapport revient de façon détaillée sur les origines, les enjeux et les évolutions de la crise.

Au nord du pays, les enjeux passés, actuels et à venir sont déterminants au double plan économique et géopolitique. C'est sur la frange septentrionale du territoire mauritanien que se situe l'essentiel des richesses minières et de l'activité industrielle et économique extractive. C'est ici qu'on produit d'ores et déjà, par l'intermédiaire du fer et du poisson, 95 % des recettes en devises de la Mauritanie. C'est là où les lendemains miniers se révèlent plus que jamais chantants comme le montrent l'intérêt et l'enthousiasme des compagnies minières et leur forte présence en Mauritanie depuis que les lois sur le secteur ont été assouplies et le cadre légal fortement réformé. Plus d'une centaine de permis de recherche minière sont octroyés dans le nord du pays, pétrole non compris. En plus de cette importance économique et financière vitale de la zone concernée, c'est du côté de son insertion dans son milieu géopolitique septentrional que les recompositions politico-stratégiques et la rectification territoriale de la Mauritanie semblent avoir été les plus décisives depuis quarante ans. Cette seule zone frontalière est aussi la plus vaste et se trouve en prise directe sur le conflit le plus brûlant de l'Afrique du Nord, la question du Sahara occidental. C'est également au nord du pays que certains mouvements décisifs pour l'économie comme pour l'avenir du pays se jouent. On note aussi une renaissance des axes de commerce transsahariens fut-ce sur le mode contrebandier. Les terminaux des réseaux caravaniers situés dans les alentours de la région semblent connaître un regain d'activité sans doute appelé à durer. Les marchés frontaliers de bétail ont depuis bien plus longtemps recommencé dans le Tiris Zemmour où les parcours pastoraux jadis fameux sont aujourd'hui fréquentés de nouveau. Depuis la deuxième moitié des années 2000, l'on assiste à une intensification des trafics de tous genres. La zone septentrionale du pays a été durablement occupée par une nébuleuse où le trafic de la drogue venue par des circuits de moins en moins occultes de l'Amérique Latine via l'Afrique de l'Ouest a connu une véritable explosion, parfois au sens littéral : en décembre 2009, un avion gros porteur a atterri au nord du Mali avec une cargaison de drogue à son bord et ses occupants l'ont brûlé avant de s'évaporer dans la nature avec la marchandise. Quant à l'activisme des groupes terroristes qui menacent tous les Etats du Sahel, ils ne sont plus à démontrer. D'ailleurs, aujourd'hui, vue de loin, la dimension transnationale de la Mauritanie semble résumer à quelques clichés : il s'agirait d'un pays immense, sous-peuplé et isolé, maillon faible du Sahel et de l'Afrique du Nord-Ouest ; de surcroît, la Mauritanie serait contaminée par la poussée du terrorisme global à travers l'activisme de la nébuleuse qui se fait appeler « Al Qaida au Maghreb Islamique ». Cette dynamique est généralement présentée comme d'autant plus irrésistible que, pour sa part, l'ex-GSPC monte en puissance de façon décisive dans la sous-région en prospérant en particulier sur la vigoureuse renaissance des anciens circuits sahélo-sahariens du trafic de marchandises diverses et souvent illicites, voire de traite d'êtres humains tout en profitant de la crise de certains Etats. L'immigration clandestine s'insère donc dans ce cadre d'illégalismes qui induit naturellement une croissance de la mobilité. Mais il ne faut pas perdre de vue la profondeur historique de ces mutations.

La renaissance des routes sahariennes est une sorte de reprise de la vocation de cette partie de l'actuelle Mauritanie comme espace commercial. Historiquement, le Sahara n'a jamais constitué une barrière infranchissable et son rôle économique en a fait depuis le Moyen-Âge un circuit et un nœud commercial privilégié. En particulier, les cités caravanières dont les ruines se trouvent aujourd'hui en Mauritanie (Awdaghost ou, plus tard, Oualata) avaient polarisé l'axe occidental du commerce caravanier transsaharien. Les Almoravides eux-mêmes avaient trouvé dans le contrôle des caravanes le meilleur moyen de s'assurer la mainmise, dans le sens inverse, de la route de l'or. Certains historiens, moins subjugués que la moyenne des sources par le cachet religieux du mouvement almoravide⁹, rappellent volontiers que l'avancée vers le Maghreb des farouches moines-combattants trouvait une motivation supplémentaire (et très terre-à-terre) dans la volonté mercantile de dominer les "stations nordiques" du commerce transsaharien. Plus tard, les menées des pouvoirs maghrébins d'alors pour

⁹ Les Almoravides (al-Murâbitun) désigne le mouvement religieux armé animé par les arabo-berbères Yahya Ibn Oumar et Abdallah Ibn Yacine qui, partis de leur "réduit" (ribat) saharien au milieu du 11^{ème} siècle vont lancer une conquête vers le nord qui déferlera progressivement sur le Maghreb et, plus tard, sur l'Espagne. Pour une enquête systématique sur la période saharienne de cette épopée, on lira Ould Cheikh Abdel Wedoud, Nomadisme, Islam et pouvoir politique dans la société maure précoloniale, Thèse de Sociologie, Université Rene Descartes-Paris V, 1985

accéder à l'or du Soudan n'aboutiront que partiellement avec la chute de l'empire Songhai et la prise de Tombouctou par le sultan du Maroc (1591). Rien n'avait pourtant été ménagé pour ce faire depuis au moins le XI^{ème} siècle. Entre-temps, les dynasties de l'Afrique du Nord vont tout faire pour que cette route saharienne se perpétue et que soit assurée une permanence des échanges entre le nord et le sud. Par personnes interposées, les dynasties maghrébines s'étaient assurées une participation et un contrôle directs dans ce prospère commerce et le "*Beit el mal*" (trésor public ou plus précisément 'la cassette du Sultan') se réjouissait de cette prospérité. De même, probablement située aujourd'hui du côté de la frontière mauritano-malienne, la ville médiévale de Koumbi-Saleh était une cité-entrepôt du moyen-âge où s'entassaient les produits du Maghreb, du Soudan, du Sahara, du Takrûr entre le X^{ème} et le XI^{ème} siècles. Ce n'est que bien plus tard que le commerce transatlantique interviendra succédant au commerce transsaharien et le déclassant quelque peu. L'abolition de l'esclavage en France en 1848 redonnera de nouveau aux routes sahariennes leur importance. Mais "les voies de l'eau" ont mis plusieurs siècles pour constituer une alternative comme le montre de façon très détaillée James Webb qui constate d'ailleurs que l'apparition des voies atlantiques n'a nullement vaincu les voies sahariennes. Les guides, "armateurs" de caravanes, étaient choisis parmi les sahariens et ce de part et d'autre du désert mais surtout dans les cours des rois soudanais où ils servaient aussi de trésoriers, interprètes, conseillers etc.¹⁰ Or, il est vraisemblable qu'aujourd'hui cette route entre Afrique noire et Maghreb soit animée par de très puissants réseaux mêlant habitants maliens, mauritaniens et maghrébins dispersés dans les zones de trafic du Nord malien, dans le sud algérien et le nord mauritanien. Sans même mentionner les Touaregs vivants à cheval sur ces territoires, il faut citer les tribus maures (Kunta) qui se naviguent allègrement et avec un certain talent entre ces différents cadres nationaux. Une anthropologue allemande a récemment (2006) mené une recherche fort intéressante sur un village du Sud algérien appelé al-Khâili, habité par une population venant de tous les pays environnants et se livrant à toutes sortes de trafics, de la drogue aux cigarettes, en passant par le carburant, les marchandises diverses et variées etc. La citoyenneté des habitants de ce village n'a rien d'évident et leurs affiliations nationales sont ambiguës. Mais ils ne dédaignent ni le trafic d'être humains ni même l'appui aux groupes terroristes qui écument la région et vivent de l'industrie de la prise d'otages occidentaux. Après tout, le Sahara occidental a toujours eu une vocation de zone de repli des dissidences régionales : on se rappelle en particulier que l'Espagne, au temps de la colonisation, n'a jamais vraiment contrôlé l'arrière-pensée de ses occupations côtières dans le Rio de Oro. Elle faisait d'ailleurs la sourde oreille aux menaces d'exercice de droit de poursuite proférées par les armées coloniales françaises qui soupçonnaient Madrid d'appuyer les dissidences organisées sur ses territoires coloniaux. Le Maroc, pour sa part, a toujours eu fort à faire avec son Sud profond pour prétendre occuper cet espace sauf pour en manipuler les occupants, de façon occasionnelle. Ainsi, finalement, le découpage colonial a *de facto* transformé le Sahara en zone de regroupement, d'approvisionnement en armes et de repli de tous les irrédentismes de la région. Cette vocation pour ainsi dire originelle, encouragée et nourrie par les caractéristiques géophysiques et géographiques de la région (étendues désertiques hostiles, sanctuaires naturels, grands nomades pétris de culture guerrière et rebelles à toute centralisation ou domination...) ne s'est jamais démentie, de part et d'autre de la période coloniale.

Aujourd'hui, et plus prêt de la côte atlantique, Nouadhibou, la capitale économique du pays, qui se situe à moins de cinquante kilomètres du Sahara occidental, donne l'occasion de voir encore plus que les enjeux frontaliers au nord de la Mauritanie sont extrêmement importants et permettent de voir posés des problèmes politiques fondamentaux en Mauritanie comme ceux de l'autochtonie (qui est mauritanien ?) et de l'allochtonie (qui est étranger ?).

¹⁰ Fall Abdallahi, "L'espace mauritanien et son rôle dans le commerce caravanier médiéval transsaharien", *Al Mawqib Eth Thaqqafi*, 1996, n° 6-7-8 : 16-20.

« Une frontière centrale » : Nouadhibou entre autochtonie et immigration

Deux thématiques méritent d'être explorées ici : d'abord celle de l'insertion de la région de Nouadhibou dans le tissu politique mauritanien et les débats qu'elle suscite au plan strictement national en termes d'autochtonie et d'allogénie, d'appartenance au pays où de partie prenante d'enjeux stratégiques régionaux qui modifient la perception des autochtones eux-mêmes à l'ensemble mauritanien ; ensuite, la question migratoire qui accentue la particularité de cette ville de migrants et y accentue les clivages autochtones/allochtones, surtout dans des conjonctures où l'enjeu migratoire devient lancinant.

Une région politiquement sensible

Alors que les échanges entre Nouadhibou et le reste du monde sont facilités depuis longtemps par un port de pêche et de marchandises, on voit depuis quelques années se décrocher sa frontière terrestre avec le Maroc et le "Sahara occupé". A Nouadhibou, la frontière saharienne est visible. Elle se situe juste en face de la voie de chemin de fer en provenance des mines de Zouérate, dans le Tiris. Sur la carte, il est aisé de voir que la corne de terre sur laquelle se trouve la capitale économique est découpée en deux par la frontière saharienne. De ce point de vue, Nouadhibou, contrairement à ce qu'on croit se situe aussi très près du théâtre des opérations. Mais ce sur quoi on voudrait insister ici, c'est la tendance très forte à Nouadhibou de construction d'une insularité qui se revendique en tant que telle et qui polarise les débats politiques locaux de façon récurrente. Il est intéressant de voir de quelle manière se noue ce débat et comment l'Etat assure la gestion politique des élites et des populations de cette zone frontalière politiquement fébrile.

A mesure que les débats sur le règlement du conflit du Sahara se font intenses, on voit bien croître un activisme de la part des élites locales dites "du cru" pour jouer de ce qu'on a appelé un chantage à la "position précaire". Il y a à Nouadhibou un sentiment "régionaliste" diffus s'exprimant notamment par l'attribution au pouvoir central de choix délibérés interprétés soit directement comme la sanction d'une dissidence politique, soit comme l'expression d'une logique concurrentielle fortement biaisée en faveur d'autres régions du pays, notamment la capitale, Nouakchott. Il y a une certaine polarisation entre *insiders* et *outsiders* qui est forte entre les "originaires du nord" et les "autres", entre les nationaux et les étrangers comme le registre de la vie politique locale l'illustre. La "démocratisation" de la vie publique et l'appel fréquent aux urnes a accentué ce trait caractéristique. Nouadhibou est donc une ville aux clivages assez aigus entre autochtones et "allogènes" : les tribus du Sahel (Awad Dleim, Goroê, Awlad Barikallah, Rgueibatt) regroupées dans une organisation locale à connotation régionale, "la coalition de la côte" (*Tekettoul Es-Sahel*) s'ingénient, dans le contexte de crise économique, et de montée du péril saharien à manifester leur particularité. Allogènes et locaux se livrent une bataille guère tempérée ni par leur adhésion à un même parti, ni même par leur appartenance régionale puisque, par exemple, toutes les tribus dites du Nord considèrent les *Rgueibatt*¹¹ comme suspects et pro-sahraouis et tentent de les marginaliser. Les notables tribaux locaux sont divisés en deux camps : les tribus "mauritaniennes" du Nord d'un côté et les *Rgueibatt* de l'autre. Ces derniers ont tenu à manifester à maintes reprises leur poids de façon démonstrative. Cette volonté de distinction n'est pas sans signification et elle est en rapport avec la question du Sahara. Mais on notera la volonté forte d'agir dans un cadre national mauritanien pour l'investissement duquel cependant des référents "séparatistes" ou supposés tels sont mobilisés. Ce qui se joue-là est bien évidemment une surenchère sur la loyauté au cadre politique étatique existant dont on cherche à tirer des avantages liés à une position présentée comme "particulière". Mais cette surenchère n'est pas toujours théorique, loin s'en faut. Et l'on peut s'étonner que le pays ait accepté, par exemple, qu'une région entière comme celle de Nouadhibou connaisse une sorte d'exode important de certaines de ses élites et familles célèbres vers le

¹¹ Les Reguibatt sont les Arabes chameliers vivant dans le nord de la Mauritanie et le Sahara occidental dont ils constituent probablement la tribu dominante. Voir Caratini Sophie, Les Reguibatt, Paris, L'Harmattan, 1989.

Maroc dans le cadre des campagnes que celui-ci opère à chaque période de négociations avec le Polisario. Un exemple particulier avait stupéfait l'opinion mauritanienne en 2007 : un notable en vue a été pendant longtemps un dirigeant du port autonome de Nouadhibou, puis actionnaire important d'une banque locale, et, *last but not least*, un cadre de haut rang du PRDS, le parti dominant de Mâaouya Ould Taya en son temps. Profitant de l'offre marocaine de retour offerte à tous les originaires des tribus dites « sahraouies » comme *Reguibatt*, le personnage en question a non seulement choisi de rejoindre avec armes et bagages le Maroc, mais il a emporté avec lui plusieurs familles (environ 40 personnes en tout) dans cette opération. En Mauritanie, cette affaire avait été surtout vue comme la preuve supplémentaire que la tentation de l'exil devient encore plus forte sous l'actuel régime à tel point que même les plus nantis d'entre les nantis y succombent. Plus sérieusement, la passivité des autorités mauritaniennes dans ce cadre ne laisse d'étonner jusque et y compris au sein des habitants des régions concernées.

Le débat entre allogènes et autochtones est mis en avant par les seconds, mais aussi par les autres puisqu'à Nouadhibou, les ressortissants de telle ou telle région du pays tiennent à se regrouper de façon séparée, surtout en temps d'élections. La ville-région a donc acquis un statut de ville frondeuse durablement assis et apparemment double puisque s'y emboîte le mécontentement des "autochtones" et celui des masses de déshérités et autres déclassés de l'économie dont la ville est un emblème vivant. Mais le débat sur l'autochtonie trouve à se nourrir également des travers du secteur de la pêche et de son mode d'exploitation : en particulier, les retombées de la pêche sur une ville aussi importante que Nouadhibou sont faibles, et le secteur étant complètement extraverti, ses ressources après avoir été gérées à partir de Las Palmas, aux Iles Canaries, où elles étaient aux mains de sociétés off-shore pendant de longues années (jusqu'en 1984), sont maintenant recueillies à Nouakchott où la plupart des armateurs sont installés et investissent volontiers. La tentation du régionalisme qui se manifeste à Nouadhibou, si elle n'est pas sans rapport avec les enjeux géopolitiques septentrionaux, peut être citée comme l'indice d'un mouvement au plan national. On pourrait observer le même mouvement dans la vallée du Sénégal, de façon d'ailleurs plus aiguë puisqu'elle se fonde sur des différences ethniques plus marquées entre Maures et Afro-Mauritaniens. Or, cette différence se pose de façon accrue entre Mauritaniens et étrangers sub-sahariens dans l'espace de la ville de Nouadhibou, en particulier avec le regain de la migration et du statut de cette ville comme station de la migration de transit.

« Un espace migratoire »

Nouadhibou a indéniablement été le miroir aux alouettes pour les travailleurs mauritaniens et sub-sahariens dans des proportions comparables bien avant qu'elle ne soit perçue en 2006, de façon plus massive comme porte d'entrée potentielle pour l'Europe.

L'identification de Nouadhibou comme "capitale économique" renvoie à la construction de l'espace politique mauritanien et à la place accordée historiquement dans les représentations de la nation à l'exploitation du fer et au développement d'un secteur économique moderne que l'économie de la ressource halieutique conforte. Des masses de travailleurs nationaux avaient migré à Nouadhibou dans les années soixante dix et surtout quatre-vingt en provenance de tout le reste du pays en quête de l'Eldorado tant vanté avec le boom de la pêche et, dans une moindre mesure, de la Société Nationale Industrielle et Minière (SNIM) qui exploite le fer. Ces masses forment depuis les années quatre-vingt en particulier une sorte de sous-prolétariat fortement politisé. Depuis que la crise du secteur halieutique (premier secteur d'exportation du pays) s'est aggravée au milieu des années quatre-vingt dix, la presque île a semblé quelque peu perdre son attrait. L'appel constamment renouvelé de migrations de travail a moins contribué à la formation d'une population ouvrière locale qu'à une accélération des mouvements de population et à leur diversification au fur et à mesure que s'affirmait son rôle de capitale économique. Le processus de prolétarianisation enclenché par l'implantation des grandes sociétés minières et industrielles a certes contribué, avec la désagrégation accélérée des économies agraires et pastorale, à fixer dans la condition ouvrière une fraction de plus en plus importante des populations migrantes. Mais cette stabilisation relative de la main-d'œuvre salariée ne

s'est pas pour autant traduite par une "autochtonisation" des immigrés et de leur famille dont beaucoup, même s'ils y résident depuis de longues années, continuent à se considérer comme de passage. En dépit de la forte croissance démographique qu'elle a connue depuis les années 60, la ville reste un espace transitoire d'installation liée au travail, un lieu où se croisent des trajectoires diversifiées dont elle est partiellement le point d'aboutissement. Cela est valable aussi bien pour les nationaux que pour les étrangers.

Conclusion

On a pu montrer que les enjeux migratoires n'émergent pas dans des territoires sans histoire, bien au contraire. Les effets de la trajectoire historique se font sentir jusque et y compris dans les configurations politiques pré et postcoloniales, au sein des évolutions politiques et même parfois au carrefour du développement des pays indépendants. Or, c'est dans ce contexte général qu'il convient d'appréhender les réseaux et les systèmes de mobilité et de déplacement. Mais c'est aussi dans ce cadre qu'il faut replacer les évolutions du phénomène migratoire lui-même. On a coutume de dire que la « pénalisation » de la poussée des populations vers de nouveaux territoires ne tient pas compte de cette profondeur historique qui a structuré l'imaginaire de nombreuses populations de la région ouest-africaine et saharo-sahélienne. Encore faut-il restituer les éléments de cet imaginaire migratoire et son rapport aux dynamiques politiques, économiques, sociales et même géopolitiques dans un pays donné.

Il reste pourtant à savoir en quoi cette indispensable mise en perspective peut-elle appuyer les efforts en termes de politique publique de gestion des flux migratoires et de lutte contre l'émigration irrégulière que les Etats partenaires de part et d'autre de cette région sont appelés à concevoir et à mettre en œuvre.

Bibliographie

- Abderrahmane Yessa, Le retour des Mauritaniens réfugiés au Sénégal et au Mali vingt ans après la crise de 1989, Carim Rapports de Recherche n°11, 2009.
- Caratini Sophie, Les Reguibatt, Paris, L'Harmattan, 1989.
- Devisse Jean, Devisse Denise (éds). Tegdaoust I, Paris, Arts et Métiers Graphiques, 1970.
- Fall, Abdallahi, "L'espace mauritanien et son rôle dans le commerce caravanier médiéval transsaharien", Al Mawqib Eth Thaqaafi, n° 6-7-8 1996,.
- Hamès Constant "L'évolution des émirats maures sous l'effet du capitalisme marchand européen", in Equipe Sociologie et Anthropologie des Sociétés pastorales (ed), Production pastorale et société, Paris et Cambridge, MSH et Cambridge University Press, 1979,
- Kopytoff, Igor, ed., The African Frontier. The Reproduction of Traditional African Society, Bloomington, Indiana University Press. 1987,
- Ould Ahmed Salem Zekeria (ed.), Les trajectoires d'un Etat-frontière. Espaces, évolutions politiques et transformations sociales en Mauritanie, Dakar, Codesria ; 2004
- Ould Cheikh Abdel Wedoud, Nomadisme, Islam et pouvoir politique dans la société maure précoloniale, Thèse de Sociologie, Université Rene Descartes-Paris V, 1985
- Ould, Saad, Muhammed Al Mukhtar , "Emirats et espace émiral maure. Le cas du Trarza aux XVIIIe et XIX siècles", Revue des Etudes du Monde Musulman et de la Méditerranée, 1990.
- Schmitz, Jean, "La mosaïque mauritanienne", Cahiers d'études africaines, 133-135/34/1-3, 1994,.
- Schmitz, Jean "Le souffle de la parenté. Mariage et transmission de la Baraka chez les clercs musulmans de la Vallée du Sénégal", L'Homme, n°154, 2000
- Webb James L.A., Desert Frontier. Ecological and Economical Change among the Western Sahel, Madison, University of Wisconsin Press, 1995.